

# AVIS DE COURSE

Société Nautique de Genève

Section du Yachting Léger

Port-Noir - 1223 Cologny - SUISSE

Tél : +41 (22) 707.05.00 - Fax : +41 (22) 707.05.09

Site : [www.nautique.org](http://www.nautique.org) - e-mail : [ylnsg@nautique.org](mailto:ylnsg@nautique.org)



## Swiss open Foiler CUP Moth International

<b>Date</b>	<b>du 25 au 26 octobre 2008 – Lac Léman, Société Nautique de Genève</b>
<b>Organisateur</b>	La Swiss Open Foiler CUP pour les Moth International est organisée par la Société Nautique de Genève, Section du Yachting Léger (YLSNG), 1223 Cologny GE. Président du comité d'organisation : M. Yann Petremand <a href="mailto:ypetremand@nautique.org">ypetremand@nautique.org</a> Président du comité de course : M. Jonathan Jenny, <a href="mailto:jjenny@nautique.org">jjenny@nautique.org</a>  En collaboration avec la Swiss Moth International Association Président, Jean-Pierre Ziegert <a href="mailto:jpziegert@me.com">jpziegert@me.com</a>
<b>Règlements</b>	1) Les règles de Course à la Voile (RCV) de l'ISAF 2005-2008. 2) Les instructions de courses. 3) La règle 67 de l'ISAF est applicable.
<b>Admissibilité</b>	La régata est ouverte aux concurrents suisses et étrangers de la série des Moth International Les participants doivent être membre d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing font foi.
<b>Publicité</b>	Catégorie C selon l'annexe 1 section II RCV.
<b>Inscriptions</b>	Les inscriptions avant le 10 octobre 2008 : CHF 50.- les inscriptions reçues après le 10 octobre 2008 : CHF 80.- Les inscriptions sont acceptées jusqu'à samedi 25 octobre 12h00 Elles peuvent se faire au moyen du bulletin d'inscription (fax : +41 22 707 05 09 ou poste) ou par e-mail ( <a href="mailto:ylnsg@nautique.org">ylnsg@nautique.org</a> ).
<b>Documents</b>	Swiss Sailing (Suisse) Fédération (International) Certificat de jauge Certificat de publicité
<b>Jauge</b>	Les contrôles des certificats de jauge ainsi que les différents contrôles de jauge seront effectués dans la tente à côté du secrétariat des régates.
<b>Classements</b>	Le classement sera établi selon le système des points à minima des RCV. Une (1) manche sera supprimée si au moins quatre (4) manches sont courues. Deux (2) manches seront supprimées si au moins huit (8) manches sont courues.
<b>Prix</b>	Des trophées récompenseront les trois premiers. Un prix récompensera : premier junior, première femme, premier master.

<b>Programme</b>	<b>Samedi matin</b>	inscriptions	10h00 – 12h00
		clôture des inscriptions	12h00
		briefing	13h00
		à disposition du Comité de Course	13h30
		premier départ possible	14h00
	<b>Dimanche</b>	à disposition du Comité de Course	09h30
		premier départ possible	10h00
		Dernier départ possible	15h00
		résultats et distributions des prix dès que possible	

**Nombre de courses** Le nombre de courses programmées est le suivant :  
8 courses maximum 4 courses par jour maximum

**Manifestations** Samedi, 19 mai 2007 à 19h30 – Apéro  
Samedi, 19 mai 2007 à 20h30 – Soirée Officielle au Tender

**Responsabilités et assurances** Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.  
Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile et valable en compétition.

**Bateaux suiveurs** Les bateaux d'accompagnement doivent être enregistrés avant la manifestation et sont soumis aux instructions de l'autorité organisatrice. Les éventuelles autorisations de la police de navigation seront demandées par l'organisation du championnat.

**Hébergement** L'hébergement pourra se faire dans le local de la protection civile de Cologny pour le montant de CHF 10.- par nuit.  
Hôtels : <http://www.geneve-tourisme.ch/?rubrique=0000000528>  
Camping : Pointe à la Bise, 1222 Genève-Vésenaz, Tel.: +41 22 752 12 96  
Fax : +41 22 752 37 67, Informations et plan :  
<http://www.tcs.ch/main/fr/home/tourismus/camping/platzsuche/vesenaz.html>

**Parking** Une place de parc est prévue pour les remorques et celles-ci devront être impérativement déposées à cet endroit. La gestion des places à terre sera stricte. Le parking public (payant) de Genève-Plage se trouve à côté de la Société Nautique. Cependant nous n'avons pas de prix préférentiel et vous trouverez les prix au [http://www.geneve.ch/parkings/parkings\\_parc\\_relais/pr\\_geneve-plage.html](http://www.geneve.ch/parkings/parkings_parc_relais/pr_geneve-plage.html)  
Il y a des places de parc gratuit au bord de la route en direction d'Evian à ±15min à pied.

# INSCRIPTION

**Société Nautique de Genève**  
**Section du Yachting Léger**  
Port-Noir - 1223 Coligny - SUISSE  
Tél : +41 (22) 707.05.00 - Fax : +41 (22) 707.05.09  
Site : [www.nautique.org](http://www.nautique.org) - e-mail : [ylsng@nautique.org](mailto:ylsng@nautique.org)



## Swiss open Foiler CUP

### Moth International

du 25 au 26 octobre 2008

#### **Modalité de pré inscription :**

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le vendredi 10 octobre 2008 à 17h00.

Elles peuvent se faire au moyen du bulletin d'inscription (fax : +41 22 707 0509 ou poste) ou par e-mail ([ylsng@nautique.org](mailto:ylsng@nautique.org)).

#### **Finance d'inscription :**

La finance d'inscription s'élève à CHF 60.- pour les inscriptions reçues jusqu'au 10 octobre 2008 et à CHF 100.- après.

(CHF 50.- et CHF 80.- pour les moins de 18ans). L'inscription se paie au secrétariat des régates le samedi 25 octobre en 8h00 et 12h00.

Dernier délai de paiement : samedi 25 octobre 2008 à 12h00.

**Nom Bateau :**

**N° Voile :**

**Série :**

<b>Barreur</b>	
Nom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	NPA / Ville : .....
Téléphone : .....	Date naissance : .....
Club : .....	Carte SLA/Laser : .....
Hébergement Abri (nb. nuit.*) : .....	Swiss Sailing : .....
.....	
Jauge : .....	Fédération : .....
Certificat de Publicité : .....	

\* CHF 10.- par nuit par personne

En s'inscrivant et en participant à une régates, chaque concurrent ou son représentant légal renonce à toute prétention en responsabilité ou autre, à l'égard du club organisateur ou des personnes organisatrices. Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, de prendre le départ ou de rester en course (règle 4 des RCV, Décision de courir).

Lieu, Date :

.....

Signature :

.....

Pour les moins de 18 ans signature d'un parent ou tuteur